

## OFFRE COMMERCIALE

### \*Opération Journée Portes Ouvertes Patrimoine Metz

#### Pour le locataire VIVEST :

- ◆ Seul le bulletin dûment rempli, daté et signé est pris en compte.
- ◆ Tout locataire en titre d'un logement VIVEST du patrimoine en cours de vente peut en bénéficier, hormis le personnel et/ou administrateur VIVEST.
- ◆ Récompenses offertes selon les conditions énoncées par la présente offre commerciale :
  - Un chèque cadeau « KADEOS » de 100 € est remis au locataire en titre qui a visité un des logements le jour de l'opération\* soit le 24/09/2021.
  - Prise en charge par VIVEST du déménageur selon devis effectué préalablement par la société VAGLIO.
  - 1<sup>er</sup> mois de loyer hors charges offert du logement attribué.
- ◆ Aucune compensation en espèce ne peut être versée.
- ◆ Ces avantages sont offerts suite à la visite le jour de l'opération commerciale et aboutissant à **la signature du contrat de location et à la remise des clés.**
- ◆ La remise du chèque cadeau se fait dans les 10 jours à compter de la mise en location.
- ◆ Dans le cas où, le locataire est défaillant VIVEST et présente un solde débiteur de Loyer, la récompense ne pourra être remise qu'au solde total du compte.
- ◆ L'attribution d'un logement VIVEST est soumise à des critères d'attribution. La candidature est soumise aux règles relatives à l'attribution de logements sociaux (formalisme de la demande de logement, conditions d'attribution, commission d'attribution de logement,...).

#### Validité de l'offre :

- ◆ Offre valable le 24/09/2021 sous conditions ci-dessus.

---

Bénéficiaire offre commerciale

Nom du locataire :

Adresse :

Le locataire  
Bon pour Accord + Signature

VIVEST  
Signature

---

Entreprise labellisée Quali'Hlm® & engagée dans la certification NF Habitat HQE